

Covid-19 & confinement : le Secteur Français des Aliments de l'Enfance se mobilise pour les parents des 0-3 ans

Depuis le 17 mars dernier, la France connaît une situation sans précédent due à la pandémie de coronavirus Covid-19. Confinés, les Français s'adaptent et doivent trouver des moyens de concilier vie professionnelle et vie de famille au sein d'un seul et unique lieu de vie. Et quand ils ont des enfants en bas âge, la charge mentale peut être décuplée. Pour les accompagner, le SFAE (Secteur Français des Aliments de l'Enfance) et ses entreprises adhérentes se mobilisent autour de 3 engagements majeurs : approvisionnement, praticité et qualité nutritionnelle.

Engagement n°1 : des points de vente toujours approvisionnés

L'ensemble de la chaîne de production des aliments de l'enfance se mobilise plus que jamais pour assurer un approvisionnement régulier et en quantités suffisantes des produits destinés aux tout-petits.

Les adhérents du Secteur Français des Aliments de l'Enfance ont réagi et mis en place les mesures nécessaires pour protéger la santé de leurs collaborateurs tout en garantissant la continuité de la production. Leur objectif est de fournir aux parents tous les aliments essentiels au bon développement de leur bébé.

Dans le cas du lait infantile, cet engagement est capital ! Si le lait maternel doit être privilégié, les laits infantiles constituent la seule alternative pour les parents qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas avoir recours à l'allaitement maternel. Le choix du lait infantile est fait en fonction d'un certain nombre de paramètres (tolérance, apports nutritionnels, âge de l'enfant, problématique médicale...) et en concertation avec le professionnel de santé. Il est dès lors déconseillé d'en changer sans prendre l'avis d'un professionnel de santé.

Engagement n°2 : la praticité pour alléger le quotidien

En confinement, il peut être difficile de jongler entre les réunions à distance, les couches, les mails, les repas de bébé, les temps de jeux... la vie professionnelle se superpose à la vie personnelle et il faut – pour les parents – gérer tout en même temps, dans des conditions inédites, et souvent stressantes. La charge mentale peut alors être décuplée !

Pour alléger le quotidien, les aliments infantiles peuvent être l'allié des parents. **Pratiques et faciles à préparer, ils permettent un gain de temps considérable dans la préparation des repas de bébé** pour laisser alors plus de temps à d'autres tâches et/ou aux moments de partage.

Engagement n°3 : des aliments qui répondent à 100% aux besoins des 0-3 ans

Enfin, **les industriels de la filière rappellent que les aliments infantiles répondent aux besoins des enfants de 0 à 3 ans** En petits pots, petits plats, gourdes ou encore surgelés, ils répondent aux besoins nutritionnels des tout petits et permettent de varier les goûts et les recettes.

Et parce qu'il peut être difficile de faire son choix dans les rayons, le logo *Alimentation du tout-petit* - lié à la norme Afnor NF V-90-001 – est là pour aider les parents à s'y retrouver. Cette norme garantit que les produits répondent parfaitement aux besoins nutritionnels particuliers des enfants de moins de 3 ans, mais également à des normes de sécurité très strictes en conformité avec les exigences réglementaires françaises et européennes.



À propos du Secteur Français des Aliments de l'Enfance (SFAE)

Le Secteur Français des Aliments de l'Enfance (SFAE) est une organisation professionnelle qui regroupe des acteurs du marché français des aliments pour nourrissons et enfants en bas âge (0 à 3 ans). Il a pour mission l'accompagnement, le conseil et l'information sur l'alimentation spécifique des tout-petits. À cette fin, il mène une politique de sécurité exigeante pour améliorer, en lien avec les parties prenantes, les standards de qualité et de sécurité. Il encourage également une alimentation spécifique aux besoins particuliers du bébé.

Contacts presse

Lucie Blaise : l.blaise@ljcom.net / 01 45 03 60 14

Anne-Laure Brisseau : al.brisseau@ljcom.net / 01 45 03 50 36